



**Atelier d'échanges sur la gestion durable et à l'échelle des services d'eau potable en milieux rural et semi-urbain dans le contexte de la Réforme au Burkina Faso :**

**Bilan et perspectives**

Ouagadougou, 26 et 27 Octobre 2010

**Compte rendu**



Compte Rendu : Atelier d'échanges sur la gestion durable et à l'échelle des services d'eau potable en milieu rural et semi-urbain dans le contexte de la Réforme au Burkina Faso

Des années 60 à nos jours, la gestion de l'eau en milieu rural au Burkina Faso a connu de profondes évolutions. Une nouvelle Réforme, intervenue en 2000, décentralise la gestion des systèmes de l'État vers les communes.

Cette Réforme pose les bases du développement de partenariats public-privé et du mouvement associatif à travers des contrats d'affermage pour la gestion des AEPS et des contrats de délégation de gestion pour les Points d'eau modernes (Pompes à motricité humaine). La finalité de ce nouveau modèle de gestion est la maintenance des ouvrages qui est une dimension essentielle de la durabilité du service. La Réforme vise plus globalement le développement progressif d'une économie locale de l'eau capable de générer les ressources nécessaires pour couvrir les charges d'exploitation et de maintenance avec des mécanismes de mutualisation financière et opérationnelle à diverses échelles. Ce nouveau modèle de gestion du service a été expérimenté par l'État à l'échelle de 30 communes des régions du Nord, du Centre Ouest et du Sahel de 2005 à 2009, et il est en cours de passage à l'échelle à travers la mise en œuvre du PN-AEPA.

Parallèlement à ce modèle de gestion issu de la Réforme, d'autres modèles se sont développés. Ces modèles sont en quelque sorte des survivances de la politique pré-Réforme et ils reflètent la débrouillardise des communes pour trouver des solutions pour assurer un système approvisionnement en eau sur leur territoire. Deux modèles sont identifiés :

1. La délégation par affermage de gré-à-gré avec l'ONEA
2. La gestion partagée de l'ADAE

Le modèle dit de l'ONEA est conduit par un opérateur issu de la décentralisation fonctionnelle de l'Etat avec des missions de service public. Ainsi, l'ONEA a signé sur sollicitation des communes concernées des contrats d'affermage avec sept communes pour la gestion de leurs AEPS sur le périmètre dit urbain pour une durée de cinq ans. Ces contrats ont été signés de gré à gré après une requête desdites communes. Le contenu des contrats, basé sur la confiance à l'opérateur public du pays, est assez sommaire. Un appui à la maîtrise d'ouvrage par l'ONG Eau Vive accompagne l'action des communes dans le cadre d'un projet d'amélioration des services d'eau potable (PASEP).

Pour sa part, la gestion partagée de l'ADAE concerne 41 systèmes collectifs (AEPS/PEA) d'approvisionnement en eau potable. L'ADAE est une association de professionnels de l'eau dont l'objectif est d'accompagner la maturation du marché de l'eau dans le milieu rural et semi urbain à travers un partenariat public-privé élargi aux associations de la société civile et aux ONG. Il repose sur une mutualisation volontaire de la gestion et des équipements à travers une intégration horizontale de certains processus. L'objectif est de réduire les coûts de transaction ou de rendre faisable l'activité par un opérateur privé.

Trois études capitalisent et analysent ces modèles et expériences, et elles ont été distribuées aux participants. Ces modèles et les études associées posent les bases du présent atelier, qui réunit les acteurs opérationnels (élus, professionnels locaux, association d'usagers, etc.) et les acteurs stratégiques (État, PTF, structures d'étude et de recherche, etc.) avec l'objectif de:

- Partager les difficultés et contraintes rencontrées sur le terrain dans la gestion des services d'eau potable,
- Identifier les obstacles à la durabilité et au passage à l'échelle des services, et
- Dégager les pistes de travail dans la perspective de la mise en œuvre d'un projet de recherche-action sur cette problématique.

Compte Rendu : Atelier d'échanges sur la gestion durable et à l'échelle des services d'eau potable en milieux rural et semi-urbain dans le contexte de la Réforme au Burkina Faso

Cet atelier, d'une durée de deux jours, s'est déroulé de la façon suivante :

Le jour 1, consacré au point de vue des acteurs opérationnels, a porté d'abord sur la présentation et la discussion d'indicateurs de durabilité, ainsi que d'un premier travail de groupe sur les limites, potentiels et solutions des modèles en cours. Une discussion sur l'évaluation du niveau de service, l'échelle à laquelle ces modèles prennent place, les critères de durabilité et les étapes et processus à considérer pour les systèmes d'AEPS et les PMH s'est poursuivie jusqu'en fin de journée.

Le jour 2 a permis de rapporter ce point de vue aux acteurs stratégiques. Cette journée a été inaugurée par le DGRE, M. THANOU, et elle s'est poursuivie par des échanges entre les acteurs stratégiques présents et les acteurs opérationnels. La dernière partie de la journée a été consacrée à la présentation de l'initiative Triple-S (Sustainable Services at Scale) au Burkina Faso. Triple-S est un projet qui veut accroître les capacités des communes à planifier et gérer le développement et la gestion à long terme de leurs services d'eau dans une optique de couverture universelle.

Compte Rendu : Atelier d'échanges sur la gestion durable et à l'échelle des services d'eau potable en milieu rural et semi-urbain dans le contexte de la Réforme au Burkina Faso

## **Jour 1: Le point de vue des acteurs opérationnels**

Lieu : Eau-Vive Burkina Faso

Horaire : de 8h30 à 18h00

Suite à un tour de table et à la présentation de chaque acteur présent, l'atelier a débuté par une présentation d'une évaluation des 3 modèles de gestion de services (ADAE, Sahel-PAR, Affermage) basée sur des indicateurs. Pour chaque indicateur, les réactions des participants ont été nombreuses et les points de vue ont été discutés. Les points clés de ces discussions sont rapportés ci-dessous :

### ***Indicateur : Couverture***

#### Points clés:

- Il existe un débat au Burkina Faso sur la qualité de l'indicateur de couverture, compte tenu de la façon dont il est calculé, et de sources d'information divergentes. Il est donc difficile d'obtenir un portrait réel et d'évaluer les modèles à la lumière de l'évolution de leurs taux de couverture respectifs, etc.
- Le mode d'intervention de l'ONEA dans les petits centres urbains est discuté (affermage de gré à gré)

### ***Indicateur : Fonctionnalité***

#### Points clés:

- Dans le modèle ONEA, la fonctionnalité est mesurée selon le nombre de jours où l'infrastructure est fonctionnelle.
- Au niveau de la DGRE, un ouvrage est réputé fonctionnel dès qu'il remplit son office 1 jour par an, ce qui est de toute évidence insuffisant pour apprécier la fonctionnalité d'un système.
- Trouver un moyen d'apprécier le niveau de service, l'inclure dans les indicateurs du PN-AEPA et donner aux communes le moyen de l'offrir
- L'accessibilité des données est très restreinte, et le processus d'obtention auprès de la DGRE est complexe. De plus, les données ne sont ni actualisées, ni harmonisées
- La Réforme n'est pas comprise des acteurs locaux et la responsabilité de la fonctionnalité est floue pour les acteurs locaux.
- Les communes doivent gérer des ouvrages vétustes, or leur réhabilitation n'est pas prise en compte dans la Réforme

### ***Indicateur : Structure de gestion***

#### Points clés:

- Les modalités de gestion diffèrent en fonction du type d'ouvrage (PMH ou AEPS) alors que tous sont placés sous la responsabilité d'un seul maître d'ouvrage (la commune)
- Les gestionnaires et les élus s'interrogent sur la possibilité de confier l'ensemble des ouvrages à un seul gestionnaire, à l'échelle d'un centre urbain ou d'un village
- La gestion multi-systèmes aurait l'avantage de rendre flexible l'offre de service en cas de panne de l'un des ouvrages

Compte Rendu : Atelier d'échanges sur la gestion durable et à l'échelle des services d'eau potable en milieu rural et semi-urbain dans le contexte de la Réforme au Burkina Faso

### ***Indicateur : Maintenance***

#### Points clés:

- Problème de paiement des cotisations pour la maintenance au niveau des structures de gestion. Le prix de l'eau est trop élevé, ou alors les modes de paiement sont trop limitants (le paiement de l'eau en sac de son au Sahel est pratiqué, et semble bien fonctionner).
- Besoin de formation de maintenanciers qui doivent faire le suivi
- Besoin d'accompagner les communes pour assurer leur rôle de MOA
- Difficulté de trouver des pièces de rechange pour les AEPS
- La ressource en eau n'est pas toujours constante

### ***Indicateur : Recouvrement des charges***

#### Points clés:

- Différence considérable entre les zones urbaine et rurale avec des prix ruraux nettement supérieurs, fluctuant en saison sèche (à la hausse)
- Choix de technologie – AEPS pas rentables en dessous d'un certain niveau de consommation
- Aucun système n'est actuellement rentable – il faut des subventions
- Définir des mécanismes de financement à long terme



Les participants en réflexion

### ***Indicateur : Satisfaction des usagers***

#### Points clés:

- Les villageois ne comprennent pas que le prix de l'eau en rural soit plus élevé qu'en ville
- Les usagers se tournent vers les communes ou les chefs de centre pour se plaindre de la qualité ou de l'accessibilité aux points d'eau (Bornes fontaines)
- Un possible indicateur de satisfaction pourrait être le niveau de consommation par ménage
- Faciliter d'autres systèmes de paiement tels que le troc ou le paiement en nature
- Exemple d'organisation des consommateurs pour se plaindre

### ***Indicateur : Conformité à la réforme***

#### Points clés:

- Besoin de renforcement des capacités au niveau des DRAHRH et des communes
- Manque de suivi de proximité sur le terrain
- Flou sur les rôles – ONEA en tant que gestionnaire de AEPS hors zone urbaine?

La matinée s'est poursuivie par un travail de groupes pour dégager les potentiels, les limites et les solutions des trois modèles de gestion représentés (ADAE, la Réforme au Sahel et l'affermage à l'ONEA). Ces constats ont été colligés et synthétisés comme suit :

### ***Les constats***

- Tous les usagers attendent un service
  - Les données collectées ne permettent pas d'établir le niveau de service rendu (quantité, qualité, accès et fiabilité) par les PMH et AEPS
  - Les usagers sont réticents à payer un tarif 2,6 fois supérieur à la tranche sociale (urbain)
  - Le service rendu par les AEPS est pénalisé par les tarifs
- Le développement des 3 modèles a nécessité un appui important, dans la durée
  - Les DRAHRH manquent de capacité pour accompagner les communes
  - Les équipements transférés sont vétustes et difficiles à entretenir (pièces de rechange)
- Les échelles de gestion sont multiples
  - Echelle de gestion technique et opérationnelle locale
  - Echelle du financement: aucun des 3 modèles ne peut porter seul le développement du service sur la base du tarif
  - Découpage des responsabilités en fonction des types de système, alors que les maîtres d'ouvrage ont une assise territoriale
- Problème chronique de mobilisation des ressources en eau

### ***Les atouts***

- Demande de service
- Cadre réglementaire complet
- Structures de gestion locale et communale en place
- Opérateurs compétents (ONEA et opérateurs privés)
- Existence d'un secteur privé prêt à s'investir sur des territoires multi-systèmes
- Acteurs locaux mobilisés
- Outil de planification locale utile pour la recherche de financement
- PTF bien disposés

### ***Comment fournir des services, à vie?***

Ci-dessous les propositions des participants pour une fourniture de services pérennes et étapes / processus à suivre pour les satisfaire.

- A l'échelle nationale
  - Développer une stratégie sectorielle (décloisonnement urbain/rural)
  - Développer des indicateurs de mesure de service rendu
  - Intégrer ces indicateurs dans les systèmes de suivi/évaluation
  - Mettre à disposition de toutes les informations collectées aux acteurs opérationnels pour planifier et suivre le développement des services et leur niveau de performance ;
  - Prise en charge par l'Etat de la mobilisation des ressources en eau, et du développement et de la réhabilitation des infrastructures (TVA de ONEA)
  - Revoir les critères qui président à la décision d'investissement (en partant du service qu'on cherche à rendre et de son coût à long terme)
- A l'échelle intermédiaire
  - Développer une expertise « locale » à une échelle supra communale et des modalités (financement, structure, échelle)

Compte Rendu : Atelier d'échanges sur la gestion durable et à l'échelle des services d'eau potable en milieu rural et semi-urbain dans le contexte de la Réforme au Burkina Faso

- Développer l'intercommunalité pour la mutualisation de certaines fonctions (maintenance)
- Développer un appui et d'un suivi systématique sur la durée
- A l'échelle communale
  - Développer une planification territoriale et non par type d'équipement (harmonisation tarifaire)
  - Mettre en œuvre une stratégie de développement de service au lieu de viser l'équilibre financier à court terme (progressivité des prix dans le temps pour installer le service dans les habitudes des usagers)

## **Jour 2 : Le point de vue des acteurs stratégiques**

Lieu : Hôtel Pacifique

Horaire: de 8h30 à 16h00

La deuxième journée a débuté avec un discours de M. Ousséini THANOU, DGRE. Les principales idées sont reprises ci-dessous :

- Les premières mesures en matière d'eau potable ont été prises en 1978. L'Etat est devenu maître d'œuvre et gestionnaire des infrastructures pour l'ensemble du pays. Cependant, les délais d'intervention étant très longs, le service n'était pas fourni de manière efficace.
- Dans le cadre de la DIEPA, cette approche est modifiée pour inciter une plus grande responsabilisation des techniciens et d'appropriation des bénéficiaires. Les bases de la gestion communautaire sont été introduites. Cette approche a également des limites, en termes de capacités notamment.
- A partir des années 2000, le gouvernement a décidé de mettre en œuvre une Réforme du secteur, en cours depuis. Notre stratégie est aujourd'hui d'offrir un service public, équitable, accessible sur un horizon de dix ans. Notre objectif est de faire en sorte que l'eau ne manque jamais à celui qui en a besoin.
- Depuis 2000, les dispositions de la réforme ont été révisées et adaptées, notamment grâce au projet d'application de la réforme.
- La rencontre d'hier et d'aujourd'hui constitue une opportunité intéressante pour mettre en relation les différents acteurs avec différents sensibilités et intérêts mais qui travaillent tous vers un même objectif. Nous souhaitons poursuivre notre travail.
- Je souhaite remercier les participants présents et inviter les uns et les autres à échanger sans retenue pour que cette rencontre puisse contribuer à l'opérationnalisation de la réforme.
- Actuellement, la DGRE pilote une étude sur le prix de l'eau qui nous permettra de faire des propositions pour ajuster les bases de la réforme. Vos contributions seront appréciées.

Compte Rendu : Atelier d'échanges sur la gestion durable et à l'échelle des services d'eau potable en milieu rural et semi-urbain dans le contexte de la Réforme au Burkina Faso

## ***Synthèse du jour 1 et reactions***

Suite au discours du DGRE, la synthèse de la journée précédente est présentée par M. Juste Nansi, de l'ONG Eau Vive. Les points de vue et réactions des participants, incluant celles M. THANOU, sont ensuite partagées.



M. NANSI présente la synthèse

### **Réactions de la salle**

- L'établissement d'une tarification en milieu rural
- Les communes ont besoin d'appui mais les ressources sont insuffisantes
- Besoin d'informer les acteurs locaux, incluant les populations
- Les cas d'affermage à l'ONEA démontrent qu'elle a une grande expérience dont on peut s'inspirer.

### **Réactions de M. THANOU, DGRE**

- Ce que les acteurs opérationnels ont pu constater reflète bien la réalité. Le PN-AEPA s'emploie également à résoudre les questions et préoccupations soulevées.



M. THANOU, DGRE

- Le problème de la qualité de l'eau ne nous a pas échappé. Nous prévoyons mettre en place un suivi de la qualité de l'eau, pour éviter de nouveaux cas de contamination, comme celui à l'arsenic.
- L'étude tarifaire pilotée par la DGRE doit permettre de revoir le partage des coûts, mais également d'en assurer une distribution plus équitable.
- Dans leur forme actuelle, beaucoup d'AEPS ne sont pas performants, puisque le prix de vente du m<sup>3</sup> est dissuasif. Notre objectif est que les gens puissent consommer 20 litres par personne par jour. Nous pensons que cette question peut être prise en charge si on favorise le regroupement de la gestion des AEPS, à l'instar de ce que fait l'ADAE. Il faut trouver des mécanismes entre les communes pour favoriser ce genre de mutualisation, par exemple en favorisant l'intercommunalité. Il faut faire face aux manques de moyens et de capacités.

- La DGRE a également pour mission d'accompagner les DRAHRH qui sont les antennes sur le terrain. Les DRAHRH doivent appuyer les communes dans leur maîtrise d'ouvrage. Depuis 2007, la DGRE essaie de renforcer leurs ressources humaines, spécialement pour renforcer les capacités des jeunes cadres. Le renforcement des DRARHR se pose également au niveau des ressources disponibles. Les communes ne peuvent supporter les charges d'appui/accompagnement seules.

Compte Rendu : Atelier d'échanges sur la gestion durable et à l'échelle des services d'eau potable en milieu rural et semi-urbain dans le contexte de la Réforme au Burkina Faso

- La préoccupation des participants sur le fait que les acteurs de terrains n'ont pas une vision claire du rôle des communes est partagée. Les maires à prendre en charge cette question en tant que responsables de l'eau et de l'assainissement. Il faut trouver des mécanismes pour que ces rôles et responsabilités soient clairement connus.

### ***Synthèse des débats : Le point de vue des acteurs stratégiques***

La discussion de la matinée se résume en 3 points principaux :

1. Ressources en eau. Il y a des ressources, mais pas leur usage n'est pas planifiée à la bonne échelle, on travaille avec une approche micro. Une approche plus large est nécessaire, et plus seulement au niveau des villages. Planifier l'allocation des ressources en eau à l'échelle des bassins est une piste de solution, notamment pour les eaux de surface et la construction des barrages. Un meilleur partage des ressources mobilisées par l'ONEA peut aussi être envisagé : une conduite qui dessert une ville peut aussi délivrer de l'eau aux villages situés sur le parcours de la canalisation. Cela a été fait ailleurs, par exemple par l'ONEP au Maroc où l'eau en gros est livrée aux communes rurales qui n'ont plus qu'à la distribuer. L'ONEP livre de l'eau traitée. C'est donc possible.
2. Tarification équitable. Il est important de développer une osmose entre les milieux rural et urbain. Il peut y avoir de l'eau sans que les populations y accèdent, parce qu'elle est trop cher. Le prix est toujours une question délicate, et il faut le relier au niveau de service fourni. Si on dit que l'eau est un service public, ça signifie qu'on ne peut pas avoir deux tarifs différents pour un niveau de service similaire, en urbain et en rural. On peut adopter un prix par niveau de service fourni mais il est difficile de justifier que l'eau soit plus chère quand on doit marcher pour l'obtenir que quand elle est distribuée au robinet dans sa maison, c'est pourquoi il est envisageable, pour des raisons d'équité, de décider d'un niveau de prix en fonction du niveau de service, le niveau le plus bas bénéficiant du tarif le plus faible.
3. Décloisonnement urbain/rural. Il concerne le niveau national mais aussi le niveau local, en particulier les communes urbaines qui contiennent aussi des villages. Ce qui veut dire que la commune urbaine doit avoir plusieurs interlocuteurs (ONEA, DGRE). Donc ce decloisonnement doit être réfléchi au niveau national et communal.

### ***Suite au débat, un court métrage sur l'initiative Triple-S est présenté***

Afin de clore la matinée, Denis Zoungrana, 2iE, rappelle les points clés de la deuxième partie du débat.

1. En réalité, on ne sait pas ce qui rentre dans le prix de l'eau
2. Les outils en cours d'élaboration par Water Aid, le CREPA et d'autres ont pour objectif d'appuyer la maîtrise d'ouvrage communale.
3. Le film pose le constat suivant : Quelle est l'échelle qui nous permet de gérer correctement le service?

## ***Présentation de l'initiative Triple S au Burkina Faso***

Au retour de la pause-déjeuner, l'initiative Triple-S au Burkina Faso est présentée aux participants.

### ***Commentaires et questions***

Suite à la présentation, les participants ont posé un certain nombre de questions:

**Q.** A quelle échelle l'initiative s'inscrit-elle? Celle de la région, de la commune ou de l'intercommunalité ? **R.** *L'initiative Triple-S ne se base pas sur des cibles prédéfinies, c'est-à-dire que c'est avec les acteurs du Sahel que seront déterminées à quelle(s) échelle(s) les composantes d'un service doivent prendre place.*

**Q.** Que veut-on dire par approche programme? En quoi cela permet une fourniture de services d'eau ? Qui est l'acteur principal de la fourniture de service ? **R.** *Par une approche programme, on se réfère à une approche englobante qui chapeaute l'exploration de différents modèles de fourniture de services d'eau. Ce faisant, il est plus facile de partager les expériences et d'appuyer un ou plusieurs modèles. Les acteurs de la fourniture de services sont ceux définis au sein du PN-AEPA et de la Réforme, sous la coordination des communes. L'idée derrière Triple-S n'est pas d'inventer de nouvelles structures, mais plutôt de travailler avec celles existantes pour voir comment améliorer le service.*



M. ALIKOU, Mairie de Markoye

**Q.** Comment Triple-S s'insère dans le cadre national? **R.** *Triple-S partagera ses expériences avec les acteurs (opérationnels et stratégiques) à l'échelle nationale, afin de faciliter les échanges et mettre à disposition les connaissances. Cela dit, l'initiative reste un projet de recherche-action qui veut appuyer les acteurs dans l'identification des limites des modèles de services actuels et dans l'identification de solutions pour rendre ce service durable.*

**Q.** Ca veut dire quoi de raisonner en service? **R.** *Raisonner en termes de services implique de ne plus seulement s'intéresser aux infrastructures, mais également de réfléchir à comment rendre universel l'accès à une eau de qualité, en quantité suffisante, à une distance acceptable et en tout temps.*

**Q.** Comment les enseignements tirés dans l'initiative peuvent alimenter la réflexion sur l'assainissement? Pourquoi dissocier l'eau de l'assainissement ? **R.** *Effectivement l'eau et l'assainissement vont de pair. Or, au Burkina Faso, l'eau et l'assainissement mobilisent différents acteurs, différentes administrations et leurs services dépendent de différents critères. Bien qu'il fût prévu au départ d'inclure une composante assainissement, des contraintes budgétaires nous ont amenés à privilégier les services d'eau, du moins dans un premier temps.*

**Q.** Quel est l'ancrage avec le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation? **R.** *Effectivement, le MATD sera inclus dans la discussion et dans les différents niveaux d'intervention de*

Compte Rendu : Atelier d'échanges sur la gestion durable et à l'échelle des services d'eau potable en milieu rural et semi-urbain dans le contexte de la Réforme au Burkina Faso

*Triple-S. Dans le cadre de cet atelier, il a été décidé de se concentrer sur les acteurs du secteur de l'eau.*

**Q.** Comment on met en place une plateforme pour que ceux qui souhaitent apprendre de cette expérience puisse le faire? Comment partager les expériences? WATER AID est aussi partenaire du programme WA-WASH mais pour le volet assainissement, et il serait judicieux d'apprendre à partir de l'initiative SSS **R.** *C'est justement l'objet de la dernière partie de l'atelier. Voir ci-dessous. C'est aussi dans l'optique de rechercher la bonne échelle de gestion que l'on peut envisager de travailler dans le cadre du projet PADAF (programme d'amélioration de l'assainissement familial)*

## ***La gouvernance/participation des acteurs à l'initiative Triple-S au Burkina***

Tour de tables des acteurs, en leur demandant de répondre à la question suivante : Comment entrevoyez vous votre participation à Triple-S?

- Arrimage aux plateformes d'échange et de partage existantes à l'échelle régionale et nationale liées au PN-AEPA (cadre régional des acteurs de l'AEPA ; Revue annuelle ; groupes thématiques du PN-AEPA du cadre partenarial)
- Valorisation des connaissances des acteurs opérationnels dans le choix de la zone intervention
- Préparation d'ateliers régionaux (au sein des CC-AEPA ou d'autres formes)
- Développement d'une alliance apprentissage a divers niveaux / valorisation des alliances existantes et du RCR
- Organisation de forums de discussions / bulletins information
- Diffusion au sein du groupe PADAF
- Élaboration de formations et échanges avec le 2ie
- Mutualisation opérationnelle
- Diffusion de l'information disponible
- Mise à jour du guide méthodologique des PCD-AEPA avec les résultats du projet

Suite à ce dernier tour de table, les participants sont chaleureusement remerciés pour leurs contributions, pour la richesse des débats et pour le temps qu'ils ont consacré à ces deux journées de réflexion. Cette deuxième journée s'est avérée riche en constats. Non seulement la DGRE salue l'initiative de l'atelier, mais elle reconnaît que l'initiative Triple-S est en phase avec la Réforme et favorise son opérationnalisation et son amélioration. Les acteurs stratégiques sont en accord avec le constat des acteurs opérationnels (notamment sur les limites actuelles de la Réforme). Ils reconnaissent également le besoin de développer des compétences à une échelle supra communale, notamment pour la mobilisation des ressources. Enfin, ils manifestent le souhait de poursuivre le partage des connaissances et de participer aux réflexions tout au long du programme WA-WASH, et même au-delà. Les participants apprécient la démarche qui consiste à partir des difficultés de terrain telles qu'énoncées par les acteurs opérationnels pour développer des interventions pertinentes. La notion de service mérite d'être plus longuement expliquée, afin d'en avoir une compréhension commune. Enfin, il est prévu de mettre en place les modalités pour la poursuite des réflexions. C'est ainsi que les organisateurs ont conclu l'atelier. Les discussions se sont poursuivies lors d'un cocktail au bord de la piscine de l'hôtel Pacifique.

Compte Rendu : Atelier d'échanges sur la gestion durable et à l'échelle des services d'eau potable en milieu rural et semi-urbain dans le contexte de la Réforme au Burkina Faso

**Annexe** : liste des participants

**Jour 1**

<b>Nom et prénoms</b>	<b>Institution/ structure</b>	<b>Tél</b>	<b>E mail</b>
BONKOUNGO Stanislas	DGRE/ DAEP	70249157	<a href="mailto:sbonkoungo@gmail.com">sbonkoungo@gmail.com</a>
ZOUNGRANA Denis	2IE	70261082	<a href="mailto:denis.zoungwana@2ie-edu.org">denis.zoungwana@2ie-edu.org</a>
HARANDE Boureima	Maintenancier SEBBA	71730701	
YOUSSOUFI Maiga Alassane	Gestionnaire Pompe	70360566	
Abdoulaye Ag Akilou	1er adjoint mairie Markoye	70385237	
DICKO Moussa	Président AUE/Dori	70413202	
BOLY Boureima	ONEA	70222251	<a href="mailto:brmboly@yahoo.fr">brmboly@yahoo.fr</a>
COULIDIATY Kanfidini	Maire Diapaga	70233743	<a href="mailto:kanficouliati@yahoo.fr">kanficouliati@yahoo.fr</a>
BOUE Yazon	Mairie/Houndé	70702681	<a href="mailto:boue_yazon@yahoo.fr">boue_yazon@yahoo.fr</a>
SAWADOGO Samuel	Faso Hydro	70224881	<a href="mailto:exploitation@fasohydro.com">exploitation@fasohydro.com</a>
DAKOURE Jean	Eau Vive (stagiaire)	70276076	<a href="mailto:yambyelle@yahoo.fr">yambyelle@yahoo.fr</a>
PEZON Christelle	IRC		
COULIBALY Emile	SEEA Mairie Houndé	76128331	<a href="mailto:coulibalyemile.seea@yahoo.fr">coulibalyemile.seea@yahoo.fr</a>
YONABA Zackaria	FONADEC Diapaga	76616904	<a href="mailto:fonadec@yahoo.fr">fonadec@yahoo.fr</a>
SOULAMA Sylvianne	ANTEA	76897498	<a href="mailto:anteareforme@fasonet.bf">anteareforme@fasonet.bf</a>
DIALLO Boubacar	Point focal Mansila	70653118	
MANO Daboalla	Mairie Mansila	70543974	
KABORE Fatoumata	DRAHRH-SHL (Dori)	70963856	<a href="mailto:fatoumkabore@yahoo.fr">fatoumkabore@yahoo.fr</a>
SANA Seydou	MAHRH-PPB/Est	70230499	<a href="mailto:sanaseyd@yahoo.fr">sanaseyd@yahoo.fr</a>
DUBE Amélie	IRC		<a href="mailto:dube@irc.nl">dube@irc.nl</a>
MACKENZIE Sarah	Eau-Vive	78714217	<a href="mailto:smackenzie@eau-vive.org">smackenzie@eau-vive.org</a>

Compte Rendu : Atelier d'échanges sur la gestion durable et à l'échelle des services d'eau potable en milieu rural et semi-urbain dans le contexte de la Réforme au Burkina Faso

**Jour 2**

<b>Nom et prénoms</b>	<b>Institution/ structure</b>	<b>Tél</b>	<b>E mail</b>
BONKOUNGO Stanislas	DGRE/ DAEP	70249157	<a href="mailto:sbonkoungo@gmail.com">sbonkoungo@gmail.com</a>
ZOUNGRANA Denis	2IE	70261082	<a href="mailto:denis.zoungrana@2ie-edu.org">denis.zoungrana@2ie-edu.org</a>
DE WINTER Peter	AT DGRE DMOC	74732028	<a href="mailto:dewinterpeter@yahoo.fr">dewinterpeter@yahoo.fr</a>
HARANDE Boureima	Maintenancier SEBBA	71730701	
YOUSSOUFI Maiga Alassane	Gestionnaire Pompe	70360566	
Abdoulaye Ag Akilou	1er adjoint mairie Markoye	70385237	
DICKO Moussa	Président AUE/Dori	70413202	
BOLY Boureima	ONEA	70222251	
COULIDIATY Kanfidini	Maire Diapaga	70233743	<a href="mailto:kanficouliati@yahoo.fr">kanficouliati@yahoo.fr</a>
BOUE Yazon	Mairie/Houndé	70702681	<a href="mailto:boue_yazon@yahoo.fr">boue_yazon@yahoo.fr</a>
SAWADOGO Samuel	Faso Hydro	70224881	<a href="mailto:exploitation@fasohydro.com">exploitation@fasohydro.com</a>
DAKOURE Jean	Eau Vive (stagiaire)	70276076	<a href="mailto:yambelle@yahoo.fr">yambelle@yahoo.fr</a>
PEZON Christelle	IRC		
SAVADOGO Saidou	Water Aid	71022895	<a href="mailto:saidosava@yahoo.fr">saidosava@yahoo.fr</a>
THANOU Ousseini	DGRE	70230845	<a href="mailto:ousitha@gmail.com">ousitha@gmail.com</a>
ZOUGOURI Aboubacar	DANIDA	70214343	<a href="mailto:abozou@um.dk">abozou@um.dk</a>
Amegnan Cyril	CREPA/Washcost	70289133	<a href="mailto:amegcy@yahoo.fr">amegcy@yahoo.fr</a>
SOW Jules	CREPA/RCR-BF	70447438	<a href="mailto:sowjulesauguste@yahoo.fr">sowjulesauguste@yahoo.fr</a>
COULIBALY Emile	SEEA Mairie Houndé	76128331	<a href="mailto:coulibalyemile.seea@yahoo.fr">coulibalyemile.seea@yahoo.fr</a>
YONABA Zackaria	FONADEC Diapaga	76616904	<a href="mailto:fonadec@yahoo.fr">fonadec@yahoo.fr</a>
ZERBO Elie	ANTEA	70700811	<a href="mailto:zerbo.elie@yahoo.fr">zerbo.elie@yahoo.fr</a>
DIALLO Boubacar	Point focal Mansila	70653118	
MANO Daboalla	Mairie Mansila	70543974	
KABORE Fatoumata	DRAHRH-SHL (Dori)	70963856	<a href="mailto:fatoumkabore@yahoo.fr">fatoumkabore@yahoo.fr</a>
SANA Seydou	MAHRH-PPB/Est	70230499	<a href="mailto:sanaseyd@yahoo.fr">sanaseyd@yahoo.fr</a>
DUBE Amélie	IRC		<a href="mailto:dube@irc.nl">dube@irc.nl</a>
OUEDRAOGO Issaka	Water Aid	70272979	<a href="mailto:ouedrissaka@yahoo.fr">ouedrissaka@yahoo.fr</a>
KOUANDA Halidou	Water Aid		<a href="mailto:koanda_halidou@yahoo.fr">koanda_halidou@yahoo.fr</a>
MACKENZIE Sarah	Eau-Vive	78714217	<a href="mailto:smackenzie@eau-vive.org">smackenzie@eau-vive.org</a>